

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 13/07/2026 - 10379 - 2014 B 00337 - 518 413 182 - ARPAD OMNIUM

20240319

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2025

Page 17

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 1 B RUE DE LA FONTAINE 77700 SERRIS Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 51841318200032 Néant ☐

		Exercice N clos le 13 11 22 02 25		N-1 13 11 22 02 24	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	3 542	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	20 827	19 808
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	582 162	582 162
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	17 707	17 574
	TOTAL (II)	BJ	BK	24 369	619 545
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 326	4 873
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	103 782	127 580
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 715	1 959
	TOTAL (III)	CJ	CK	106 824	134 412
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	745 836	753 956
Renvois : (1) Dont droits de bail		CP	17 707	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : * ES		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30.000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	318 847	340 942
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	165 713	145 405
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	517 560	519 347
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 870	49 297
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	102 408	101 394
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 960	9 484
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 168	73 643
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	501	501
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	203 907	234 609
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	721 467	753 956
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	203 907	107 409
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JOEL BOOTER
Commissaire aux comptes
Expert comptable
BUTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Page 19

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	540 800	FH		FI	540 800
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	540 800	FK		FL	540 800
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	540 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	115 147
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 295
	Salaires et traitements*					FY	244 981
	Charges sociales (10)					FZ	106 860
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	5 034
						GB	
						GC	
						GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	473 316
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	67 484
	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	114 379
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	114 379
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 608
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 608
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	111 771
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	179 255

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA			2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB	8		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID	8		2
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIE			257
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF	2		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									IIH	2		257
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III	6		(255)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJJ			
Impôts sur les bénéfices *										IIK	13 548		12 743
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										IIIL	655 188		646 256
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	489 475		500 850
5 - BÉNÉFICÉ OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIIN	165 713		145 405
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							IHY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IIIG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							IIHP	13 564		13 564
			- Crédit bail immobilier							IIHQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IIHI			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IIJ	114 000		95 000
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IIK	1 015		1 004
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IIHX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IIIC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								IIID			
	(9)	Dont transferts de charges								IIAI			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								IIA5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								IIA3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								IIA4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9							
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7							
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								IIHS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES										2			
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS												8	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures		Produits antérieurs

JOEL BOUTER

Des explications concernant cette situation sont données dans la notice n° 2032.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

(PCG Art. 831-1/1)

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

JOEL BOOTER
Commissaire aux comptes
Expert-comptable
TITRE CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 601		
TOTAL	39 143		
Autres titres immobilisés	582 162		
Prêts, autres immobilisations financières	17 707		
TOTAL	599 869		
TOTAL GENERAL	639 012		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			3 542	3 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			35 601	35 601
TOTAL			39 143	39 143
Autres titres immobilisés			582 162	582 162
Prêts, autres immobilisations financières			17 707	17 707
TOTAL			599 869	599 869
TOTAL GENERAL			639 012	639 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	3 542			3 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 894	5 035		20 929
TOTAL	19 435	5 035		24 470
TOTAL GENERAL	19 435	5 035		24 470

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 707	17 707	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 326	1 326	
Charges constatées d'avance	1 715	1 715	
TOTAL	20 749	20 749	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 870	24 870		
Emprunts et dettes financières divers	102 408	102 408		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 960	7 960		
Personnel et comptes rattachés	27 379	27 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 406	21 406		
Impôts sur les bénéfices	805	805		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 721	15 721		
Autres impôts taxes et assimilés	2 857	2 857		
Groupe et associés	501	501		
TOTAL	203 907	203 907		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 427			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	501			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
M. NARDELLI MASSIMO	30.00	750			750
MME NARDELLI PAOLA	30.00	250			250

Evaluation des immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des créances et des dettes

Disponibilités en Euros

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 684
Dettes fiscales et sociales	21 611
Total	28 295

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ARPAD OMNIUM	SAS	30 000	1 RUE DE LA FONTAINE 77700 SERRIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ARPAD OMNIUM
77700 SERRIS

Page : 43

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS MJM ELECTRONIQUE	30 000		100.00	142 500	142 500						
- SAS AARON PROTECTION	7 650	44 090	96.00	30 000	30 000			51 800	10 767		
- SAS APS AARON PROTECTION SEC	50 000	836 441	96.00	388 161	388 161			12 494 023	251 893	114 000	
- SAS ARPAD CONSEIL	10 000	53 584	96.00	9 500	9 500			58 800	9 741		
- SAS AFSP AGENCE FRANCAISE DE	10 000	26 196	90.00	6 001	6 001			206 565	9 418		
- SAS MP MARSHAL PROFESSIONAL	10 000	63 904	60.00	6 000	6 000			80 458	6 869		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8	77800000
Total	8	
Charges exceptionnelles		
- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	67800000
Total	2	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le 01/05/2026
NARDELLI MASSIMO Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code de Commerce Art. R 225-102)

				31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription					1 000
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

SAS ARPAD OMNIUM

1 B RUE DE LA FONTAINE

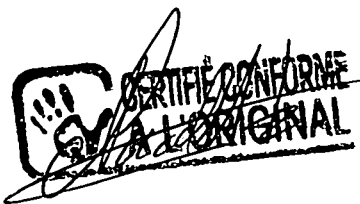
77700 SERRIS

DOSSIER FISCAL

CABINET PICQUART

112 RUE DE LA BOETIE

75008 PARIS



GROUPE
CIBELLY

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 B RUE DE LA FONTAINE 77700 SERRIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 51841318200032 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				31/12/2025	31/12/2024
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP	3 542	3 542	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 602	20 827	14 774
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	582 162	582 162	582 162
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH	17 707	17 707	17 574
TOTAL (II)		BJ	639 012	24 369	614 644
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX			
	Autres créances (3)	BZ	1 326	1 326	4 873
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
DIVERS	Disponibilités	CF	103 782	103 782	127 580
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 715	1 715	1 959
	TOTAL (III)	CJ	106 824	106 824	134 412
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	745 836	24 369	721 467
Renvois : (1) Dont droit au bail					
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	17 707	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30...000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	318 847	340 942
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	165 713	145 405
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	517 560	519 347
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 870	49 297
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	102 408	101 394
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 960	9 484
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 168	73 643
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	501	501
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	203 907	234 609
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	721 467	753 956
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	203 907	107 409
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNTUM		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	540 800	FH		FI	550 800
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	540 800	FK		FL	550 800
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	540 800 550 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	115 147 112 848
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 295 2 478
	Salaires et traitements*					FY	244 981 255 493
	Charges sociales (10)					FZ	106 860 108 530
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements*					GA	5 034 5 034
						GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	473 316 484 382
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	67 484 66 418
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	114 379 95 454
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	114 379 95 454
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 608 3 468
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 608 3 468
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	111 771 91 985
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	179 255 158 403

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM										Néant ☐				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		2		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	8	2		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		257		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2	257		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6	(255)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	13 548	12 743		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	655 188	646 256		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	489 475	500 850		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	165 713	145 405		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP	13 564	13 564		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ	114 000	95 000		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IK	1 015	1 004		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC				
	(9)	Dont transferts de charges								RD				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A1				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								A4				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES										2			
	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS												8	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP	3 542	KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT	KU	
		Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW	KX	
		Matériel de transport *	KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	35 601	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	39 143	LO	LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
	Autres participations		8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés		IP	582 162	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	17 707	IU	IV	
	TOTAL IV		LQ	599 869	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	639 012	ØH	ØJ

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH	MI	3 542
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	MU	35 601
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III		IV		NG		NH	NI	39 143
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2D	582 162
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2G	17 707
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	2H	599 869
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK		ØL	ØM	639 012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 542	PW		PX		PY	3 542
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 894	QM	5 035	QN		QO	20 929
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	19 435	QV	5 035	QW		QX	24 470
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	19 435	QP	5 035	QQ		QR	24 470

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant de participations (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant de participations (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant de participations (NW - NY)		NZ			

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS ARPAD OMNIUM

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	17 707	UV	17 707 UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA			
	Autres créances clients		UX			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI			
	Personnel et comptes rattachés		UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 326	1 326	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)		VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR			
	Charges constatées d'avance		VS	1 715	1 715	
	TOTAUX		VT	20 749	VU	20 749 VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH	24 870	24 870			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	102 408	102 408			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 960	7 960			
Personnel et comptes rattachés		8C	27 379	27 379			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 406	21 406			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	805	805			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 721	15 721			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 857	2 857			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	501	501			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					*
TOTAUX		VY	203 907	VZ	203 907		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	501
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	24 427	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

JOEL BOOTER

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1, rue du Débarcadère
75017 PARIS
Tel. 01.40.28.08.77
Tel mobile 06.07.53.42.10
N° Siret : 42125418600016
Code APE 741 C

SAS ARPAD OMNIUM

AU CAPITAL DE 30 000 Euros

Siège Social: 1bis Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

RCS Meaux 518 413 182

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025



SAS ARPAD OMNIUM
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale annuelle de la SAS ARPAD OMNIUM

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ARPAD OMNIUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les comptes titres de participation pour un montant de 582 162 € et les disponibilités figurant au bilan clos le 31 décembre 2025 pour une valeur nominale de 103 782 €, représentent les postes les plus importants du bilan. Ces valeurs couvrent largement le montant des dettes exigibles figurant au passif du bilan. Sur la base



des informations qui m'ont été communiquées, mes travaux ont consisté à apprécier les données et pièces justificatives sur lesquelles se fondent ces valeurs comptables.
J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des modes de dépréciation retenus sur les créances anciennes.

Vérifications spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

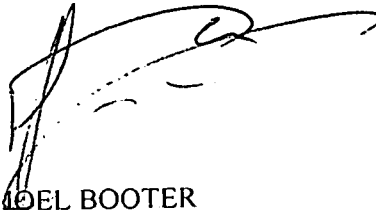
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une



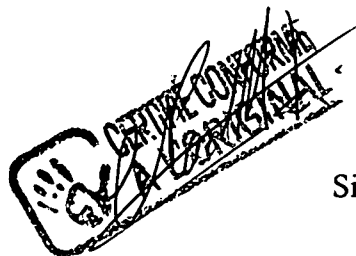
erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 juin 2026



JOËL BOOTER
Commissaire aux comptes
Compagnie de PARIS



ARPAD OMNIUM
SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS MEAUX B 518 413 182

**RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025**

Proposition d'affectation du résultat :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 165.713€ de la façon suivante :

168.000€ à la distribution de dividendes soit 168€ par action, dont une somme de 2.287€ prélevée sur le compte Report à Nouveau qui passe ainsi à de de 318.847,11€ à 316.560,11€

La somme de 316.560,11€ inscrite au compte Report à nouveau est affecté au compte Autres Réserves qui passe ainsi à 316.560,11€

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice social	Dividendes par action	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non-éligibles à l'abattement
31.12.2024	167,50€	167,50€	0
31.12.2023	145€	145€	0
31.12.2022	100€	100€	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Adoption :

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 19 juin 2026.

Monsieur Massimo NARDELLI
Président